



Communiqué de presse
Paris, le 25 octobre 2021

Publication du rapport RTE : L'éolien est plus que jamais indispensable pour la sécurité d'approvisionnement et l'atteinte de la neutralité carbone

Ce lundi 25 octobre, RTE a rendu public son rapport « Futurs énergétiques 2050 » qui étudie les différents scénarios de mix électriques possibles pour que la France atteigne la neutralité carbone en 2050. Dans cette analyse mandatée par le gouvernement, quels que soient les scénarios modélisés, les énergies renouvelables et l'éolien en particulier – offshore et terrestre – apparaissent comme indispensables à l'atteinte des objectifs de la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC). Dans les scénarios centraux, les ENR représentent, à l'horizon 2050, entre 50 et 80% du mix.

Si la filière éolienne se félicite de la confirmation, une nouvelle fois, du rôle indispensable que l'éolien doit jouer dans cette feuille de route, France Energie Eolienne tient à souligner que planification, raccourcissement des temps de développement et libération d'espaces seront les conditions *sine qua non* à la réussite.

D'ici 2050, les besoins en installations éoliennes concordent parfaitement avec les efforts déjà entrepris par la filière. Cette planification soutenue est d'autant plus essentielle qu'elle devra notamment s'appuyer sur l'éolien en mer, qui n'en est qu'à son démarrage en France et dont les objectifs en capacité cumulée se situent entre 2 et 3 GW par an.

Pour aboutir à ces conclusions, RTE se base sur l'étude de données concrètes et l'évaluation rationnelle de l'ensemble des scénarios énergétiques possibles. Au vu de ces déductions, la place des énergies renouvelables n'est plus à mettre en cause par des débats inertielles et il convient de prendre des décisions raisonnées, basées sur les rythmes de déploiement recommandés dans les scénarios de RTE.

Nicolas Wolff, président de France Energie Eolienne, conclut : « L'énergie éolienne n'a plus à prouver la place centrale qu'elle occupe dans la transition écologique de notre pays. Les décisions qui seront prises à brève échéance seront déterminantes pour la mise en œuvre des politiques publiques qui assureront le bon développement des énergies renouvelables et l'atteinte la neutralité carbone de la France à horizon 2050. Plus qu'un objectif, il s'agit de l'enjeu principal de notre époque et d'une responsabilité qui doit plus que jamais prévaloir ».

A propos de France Energie Eolienne :

Créée en 1996, France Energie Eolienne est le porte-parole des professionnels éoliens français. Les 330 membres de FEE ont construit plus de 90% des turbines installées sur le territoire français et en exploitent plus de 85%.

FEE consolide les problématiques et expériences vécues au quotidien par ses différents membres et s'appuie sur leurs expertises pour formuler des prises de position claires et précises au nom de la filière. Elle sert d'interlocuteur des pouvoirs publics, des élus, de la presse et de la société civile et répond à leurs demandes et sollicitations.

FEE informe également les professionnels sur l'évolution des politiques publiques liées à l'éolien. Enfin, FEE fédère ses membres et les met en relations entre eux.

Contact presse :

Agence Hopscotch

Fostine Carracillo

01 41 34 20 93

fcarracillo@hopscotch.fr

France Energie Eolienne

Mattias Vandenbulcke

01 42 60 07 41

mattias.vandenbulcke@fee.asso.fr